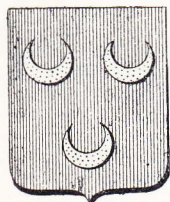


Population 260 habitants; — sup. 432 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Bruges. — Ev. de Bruges. Sol argileux; — pays agricole. Cours d'eau: le canal de Bruges à Sluis (l'Ecluse).



Eglise gothique primaire avec tour carrée, fenêtres du XV<sup>e</sup> s. Restaurée en 1900-1902 et classée comme monument de 3<sup>e</sup> classe. Contient trois tableaux intéressants.

Houcke existait déjà au X<sup>e</sup> siècle.

A propos de la guerre et des troubles religieux, nous transcrivons: « Het is niet te verwonderen dat na ettelijke jaren, de parochiën ten platten lande nog onbevolkt bleven. Ten jare 1628 maakte de kerkvoogd van Brugge, Denijs Christophori over de dekenij van Damme waarin Houcke lag, deze aanmerking: « De dekenij bevat 21 parochiën die enkel » 5,500 communicanten tellen. De steden Blanken- » berghe en Houcke die eertijds zeer bevolkt wa- » ren, zijn beide verwoest en verlaten; de eerste stad » telt nog 64 communicanten, Houcke 77, evenwel » beide hebben hunnen pastor en koster. »

*Hoec*, 1303; *Le Houcke*, 1282; *Houka*, 1403; *Houckem*, 1490; *Houcke*, 1560 (Mireus, op. dipl.). Antiquités *Houckwic*. — La plus vieille forme de ce nom veut dire: l'anse ou port du fond; il faut sous-entendre ici: du vliet de Buydenvliet, sur lequel Hou(c)ke était situé au fond d'une crique.

Cet endroit a eu autrefois l'importance d'un petit port, et comptait plusieurs milliers d'habitants. Le village fut particulièrement florissant aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Anc. ville enclavée au Franc de Bruges, mais indépendante de ce territoire; Bruges était son chef-de-sens.

Population en l'année 1816, — 162 habitants.

|   |   |   |         |     |   |
|---|---|---|---------|-----|---|
| » | » | » | 1875, — | 182 | » |
| » | » | » | 1890, — | 215 | » |

De Sanderus, tome I: « Houcke of Hoek, nabij een zeeboezem gelegen, had voormaals het recht van eene stad, nevens hare eigene wetten, eenen raad, bijzondere vrijheden, en sedert den tijd van prins Guy, een markt van graan en zoute-visch... De nabijheid van Brugge en Sluis was dezen Hoek niet weinig schadelijk; de Engelschen deden er driemaal eenen inval en brachten haar nog meer nadeel toe, en de brand welke in 1450 en 1528 aldaar ontstond, verteerde volkomenlijk hare krachten, welke zij tot nu toe niet heeft kunnen herwinnen.

» De Kerspel-kerk is aan de H. Maagd toegewijd, en voormaals was er een gasthuis voor matroozen die van den kruistocht of van hunne reis 't huis komende en buiten staaf zijnde om zich te geneeren, hierin ontvangen wierden, doch tegenwoordig is het te grond gegaan. »

**HOUPERTINGEN**, comm. de la prov. de Limbourg, sit. sur la gauche de la route de Saint-Trond à Tongres; à 14 kil. de Tongres, à 5 kil. de Looz et d'Ulbeek, à 2 kil. de Rijkel.

Pop. 1,275 hab.; — sup. 855 hect.

Arr. adm. et jud. de Tongres; cant. de j. de p. de Looz. — Ev. de Liège.

Sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Fabrique de sirops et de sucre.

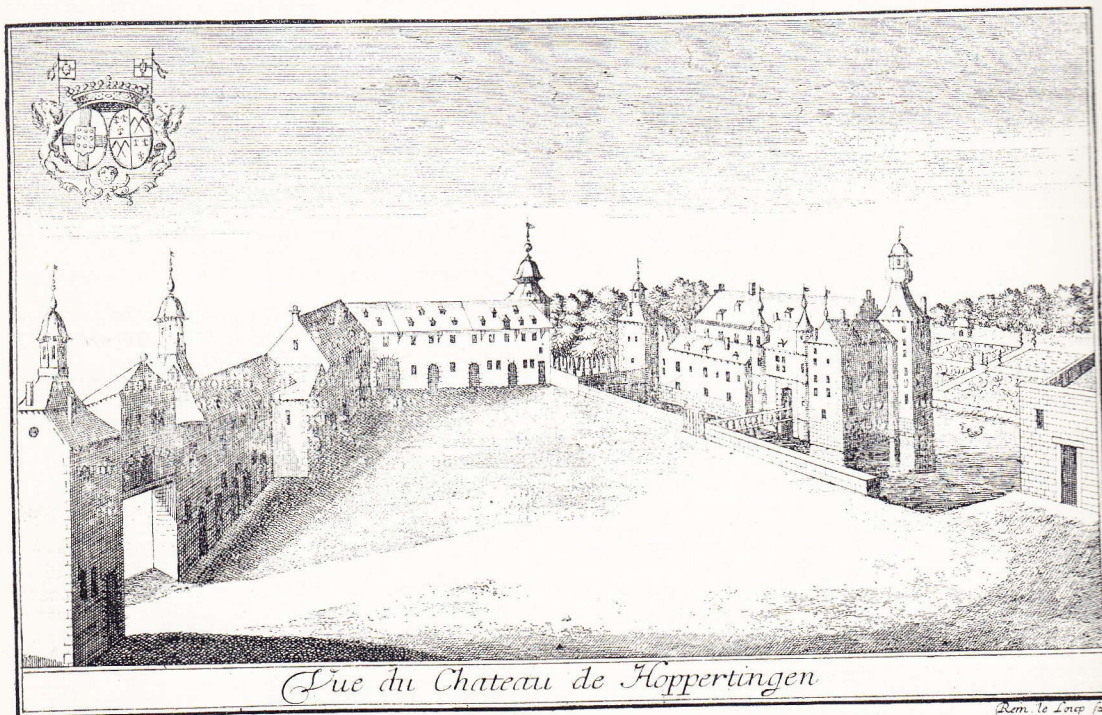
Cours d'eau: la Herck, affl. du Demer.

Chapelle anc. sit. au hameau de Hellingsfort, dite ermitage de Helshoven (ou Hellingsfort).

Anciennement « terre de rédemption »; voir *Russon*.

*Hubertinchen*, 1213; *Hubertingen*, 1216; *Aubertinghe*, 1155; *Hubertinchem*, 1213, 1218; *Hubertingen*, 1218; *Hubertingh*, 1219. De Saumery écrit *Hoppertingen*.

D'un mémoire adressé à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, par la commune de Houperlingen, en 1649, nous extrayons ce qui suit: « Houperlingen est situé au pays et diocèse de Liège; il



*Rue du Château de Hoppertingen*

*Rem. le Lionc fait*



fait partie du comté de Looz, et, il y a une centaine d'années, on y appelait encore des décisions de sa cour à celles de la haute cour de Vliermaal. Il n'y a que quatre-vingts ans qu'on a commencé à connaître et reconnaître le conseil souverain de Brabant. Ses habitants n'ont jamais été chargés d'impôts par les Etats de Brabant, mais, depuis quelques années, ils ont payé au roi quelques subsides mensuels volontaires... Houpertingen ne dépend d'aucune ville brabançonne et ne figure dans aucun acte de Joyeuse-Entrée. » (Traduit du flamand).

La seigneurie de Houpertingen, qui relevait de celle de Heeswijk au quartier de Bois-le-Duc, était sit. au comté de Looz, sur les limites du banc de Graet, ou banlieue de la capitale; ses seigneurs, en qualité de pairs de ce comté, intervinrent aux donations et autres actes faits par les comtes de Looz, en faveur de plusieurs abbayes, en 1155, 1213, 1218 et 1219. Conrard de Houpertingen est le plus ancien seigneur connu. On le voit dans la suite de Louis I<sup>er</sup> comte de Looz et il figure comme témoin dans une charte de ce comte de l'an 1155. Guillaume de Sombref releva la seigneurie de Houpertingen à la cour de Heeswijk le 16 juillet 1476. Ernest d'Arenbergh et de Lamarck vendit, le 13 juin 1617, la terre et la seigneurie de Houpertingen à Guillaume de Scharenberg.

Cette commune comptait, de très ancienne date, parmi celles du comté de Looz, et contribuait, avec les autres, dans les impôts payés à l'évêque de Liège, comme comte de Looz. Sa cour échevinale reconnut toujours celle de Vliermaal pour sa supérieure en dernier ressort; en matière d'appel, elle référerait aux échevins de Looz. L'officiel de Liège, qui jugeait tant en matière civile et profane qu'en matière ecclésiastique, et le tribunal des XXII, conservateur de la paix publique de Liège et du comté de Looz, y exercèrent toujours leur juridiction. Le conseil de Brabant n'y exerça jamais la sienne.

Houpertingen était une des seigneuries appelées « terres de rédemption », et se rachetait de tout impôt quelconque en payant un abonnement fixe et annuel de 400 florins de Brabant aux Provinces-Unies. — La commune suivait les anciennes coutumes de Maastricht et ressortissait en appel à la cour de Vroenhof.

Pendant les guerres de Louis XIV, les communes du pays de Liège eurent beaucoup à souffrir. Elles durent payer des contributions et fournir des vivres, des fourrages, des logements à toutes les parties belligérantes. On voit, à ce sujet, de tristes détails dans les comptes communaux. Les invasions militaires de 1692 à 1706 furent désastreuses pour Houpertingen.

Alt. de 58.83 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 760 hab.

» » 1890, — 1,227 »

Tumulus belgo-romain.

1914. — Le 9 août, le village est envahi de la manière la plus brutale. Cinquante civils sont conduits à la gare, les mains levées, pour être exécutés; ils ne doivent leur salut qu'à l'intervention énergique du vicaire de la paroisse.

Les jours suivants, les Allemands tuèrent 7 villageois de Houpertingen, dont quatre à Saint-Trond. Une maison et une ferme furent incendiées.

**HOOR**, comm. de la prov. de Namur; à 22 kil. de Dinant, à 10 kil. de Beauraing, à 5 kil. de Houyet, et à 174 m. d'altitude au seuil de l'église de Hour-la-Grande.

Pop. 665 hab.; — sup. 1,711 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Beauraing. — Ev. de Namur.

Terrain très inégal; sol très varié; — pays agricole.

Cours d'eau: la Lesse, affluent de la Meuse.

Pop. en 1815, — 263 hab.

» » 1840, — 355 »

» » 1890, — 742 »

Galliot écrit: « *Hour-en-Famene*. Ce village, situé à cinq lieues de Namur, est une seigneurie qui appartenait autrefois à la maison de Crehen, d'où elle passa dans la famille de Quarré. Jacques de Quarré, écuyer, fils d'Adrien de Quarré, en fit relief en 1636. Il la transmit à son fils Antoine-Jacques, en 1662; d'où elle passa dans la maison de Hamal. Messire Maximilien, comte de Hamal, la releva et la transmit à ses descendants. Cette terre appartient aujourd'hui à messire N., comte de Hamal de Fecamp, qui en fit relief en 1782. »

Prévôté de Poilvache.

**HOUSSE**, comm. de la prov. de Liège; à 1 1/2 kil. de Barchon, à 10 1/2 kil. de Liège, à 5 kil. de Dalhem, et à 164 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 780 hab.; — sup. 238 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Dalhem. — Ev. de Liège.

Terrain accidenté; sol argileux, pierreux et schisteux; — agriculture. — Charbonnages; fabrique d'armes.

Cours d'eau: le Bolland, affl. de la Berwinne; le ruisseau de Sainte-Julienne.

Eglise moderne.

Ci-devant comté de Dalhem, ban de Fouron-le-Comte. — L'abbé du monastère de Val-Dieu était seigneur foncier de Housse. Il acquit cette seigneurie de Jean de Burscheidt, chevalier, qui, le 26 mai 1274, lui vendit son alleu de *Hus* avec ses dépendances, sit. au comté de Dalhem. Quant à la seigneurie hautaine, elle appartenait aux souverains du pays.

Pop. en 1816, — 688 hab.

» » 1840, — 851 »

» » 1910, — 930 »

1914. — Le 16 août un habitant de Housse fut arrêté et emmené à Wandre où il fut fusillé. Tout le village, et spécialement les nombreux ateliers et magasins d'armuriers furent mis au pillage; tout ce qui ne pouvait être emporté fut rendu inutilisable.

**HOUTAING**, comm. de la prov. de Hainaut; à 8 kil. d'Ath, à 24 1/2 kil. de Tournai, à 2 1/2 kil. de Ligne, et à 65 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 625 hab.; — sup. 452 hect.

Arr. adm. d'Ath; arr. jud. de Tournai; cant. de j. de p. d'Ath. — Ev. de Tournai.

Terrain gén. uni; sol argileux et marécageux; — agriculture. — Etangs.

En 847 Houtaing était propriété de l'abbaye de Saint-Amand.

*Hulsteim*, en 847; *Houtaing*, en 1186.

L'église classique de Saint-Quirin fut reconstruite en 1789; la cure était à la collation du chapitre de Saint-Pierre, de Leuze, qui avait des biens à Houtaing.

Château et parc de la Berlière.

La seigneurie de la Berlière était un fief tenu en hommage de l'église et abbaye de Saint-Amand par le prince de Ligne. Vendue par ce dernier à la famille de Saint-Genois, elle fut érigée en baronnie par le roi Philippe IV, l'an 1664, en faveur de Jacques d'Ennetières, chevalier banneret, conseiller d'Etat et trésorier général des domaines et finances des Pays-Bas.

Châtellenie d'Ath; diocèse de Cambrai.

Population en l'année 1815, — 667 habitants.

» » » 1840, — 796 »

» » » 1890, — 850 »

» » » 1910, — 670 »

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**  
**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**  
**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**  
**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**  
**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**  
**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**  
**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**